



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 17 novembre 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLUi de la Communauté de communes du Pays de Mormal (59)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Crouy suite à un recours gracieux (02)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Terny-Sorny (02)
- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de Rosoy en Multien (60)
- Révision du PLU de Pavant (59)
- Modification du PLU de Beauvois en Cambrésis (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de réalisation de la ZAC Jappe Geslot sur la commune de Faches-Thumesnil (59) - *actualisation de l'avis de l'autorité environnementale du 21 avril 2016*
- Projet d'extension de la ZAC de la Montignette II à Villers-Bocage (80) – dossier d'autorisation loi sur l'eau

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de modification du parc éolien d'Alaincourt (02), soumis à évaluation environnementale.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE